



Décision d'attribution des marchés et lettre-commande/infructuosité

Enregistrement

Référence : GA-EN-S06-09

Version/Date Création : 1.0/Décembre 2021

Version /Date de dernière modif : 1.1/Octobre 2025

Page 1 sur 2

DECISION N° **01890** /26/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/NY DU **16 FEV 2026**
PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N°069/25/AONR/SDCC/CIPM DU 09/06/2025 POUR LE RECRUTEMENT DE
DEUX COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES ET SUPPLEANTS A LA
SODECOTON POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2025 A 2027.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29 Décembre 2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29 Décembre 2023 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;
- Considérant** L'Appel d'Offres International Restreint N°069/25/AONR/SDCC/CIPM du 09/06/2024 pour le recrutement de deux Commissaires aux comptes et suppléants, conformément aux dispositions de l'Acte OHADA applicables aux entités commerciales, pour le compte des exercices allant de 2025 à 2027.;
- Considérant** La Lettre N°053/25/SDCC/CIPM du 02 juillet 2025 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;
- Considérant** La Lettre N°053bis/25/SDCC/CIPM du 04 juillet 2025 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;
- Considérant** Les sixième et septième résolutions de l'Assemblée Générale ordinaire du 07 juillet 2025 à Sangmélima ;
- Considérant** Le courrier du Président du Conseil d'Administration du 29 décembre 2025 demandant de rapporter la décision querellée ;
- Considérant** La décision N°0597/26/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/WA du 13 janvier 2026 rapportant la décision d'attribution des marchés y relatifs ;
- Considérant** Le courrier du Directeur Général de la SODECOTON du 09 février 2026 sollicitant l'avis Président du Conseil d'Administration suite après annulation de la décision querellée ;
- Considérant** La correspondance du Président du Conseil d'Administration du 10 février 2026 donnant son avis favorable de poursuivre la procédure de contractualisation ;

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000F CFA
Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H
Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm
Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03
Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

CERTIFIED
ISO 9001





Décision d'attribution des marchés et lettre-commande/infructuosité

Enregistrement

Référence : GA-EN-S06-09

Version/Date Création : 1.0/Décembre 2021

Version /Date de dernière modif : 1.1/Octobre 2025

Page 2 sur 2

DECIDE :

Article 1^{er} : Les cabinets d'études ci-après cités, sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation susmentionnée :

LOTS	SOUSSIONNAIRES	NOTE GLOBALE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
A	MOORE BP. 3383 DOUALA	100/100	107 325 000 Soit 35 775 000/an	3 ans à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
B	KPMG B.P. 620 DOUALA	96,95/100	119 470 614 Soit 39 823 538/an	3 ans à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P CIPM
- Affichage
- Archives



Le Directeur Général,

MOHAMADOU BAYERO

Développons durablement le septentrion

SOCIÉTÉ ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000F CFA
Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H
Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm
Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03
Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

CERTIFIED
ISO 9001





Communiqué d'attribution/infructuosité

Enregistrement

Référence : GA-EN-S06-19

Version/Date Création : 1.0/Juin 2022

Version /Date de dernière modif : 1.1/Octobre 2025

Page 1 sur 1

COMMUNIQUE N°01891 /26/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/NY DU **16 FEV 2026**
PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°069/25/AONR/SDCC/CIPM DU 09/06/2025 POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES ET SUPPLEANTS A LA SODECOTON POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2025 A 2027.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Les résultats d'attribution des marchés relatifs à l'Appel d'Offres National Restreint N°069/25/AONR/SDCC/CIPM du 09/06/2025 pour le recrutement de deux Commissaires aux comptes titulaires et suppléants, conformément aux dispositions de l'Acte OHADA applicables aux entités commerciales, pour le compte des exercices allant de 2025 à 2027 se présentent ainsi qu'il suit :

LOTS	SOUSSIONNAIRES	NOTE GLOBALE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAÏ D'EXECUTION
A	MOORE BP. 3383 DOUALA	100/100	107 325 000 Soit 35 775 000/an	3 ans à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
B	KPMG B.P. 620 DOUALA	96,95/100	119 470 614 Soit 39 823 538/an	3 ans à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Lesdits attributaires sont par conséquent invités à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

LOT UNIQUE	SOUSSIONNAIRES	MONTANT	NOTE GLOBALE
Recrutement de deux Commissaires aux comptes et suppléants, conformément aux dispositions de l'Acte OHADA applicables aux entités commerciales, pour le compte des exercices allant de 2025 à 2027.	GRANT THORTHON AUDIT & CONSEIL S.A BP 362 DOUALA	39 924 900/an	96,88/100
	ERNST & YOUNG BP. 4120 DOUALA	39 948 758/an	96,87/100
	ECA. S.A BP. 3340 DOUALA	38 673 968/an	92,15/100
	UHY BBI ADVISORY BP : 16258 YAOUNDE	Éliminé pour non-satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'évaluation des critères essentiels (note technique obtenue 64% inférieure au minimum de 70% requis)	

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC
- Affichage
- Archives



Le Directeur Général,

MOHAMADOU BAYERO

Développons durablement le septentrion

SOCIÉTÉ ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 FCFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0)1 43 59 54 54

CERTIFIED
ISO 9001

